

L'idée innovante

Intégrer le plus grand Skate Park de France sur les quais des Chartrons, zone devenue en 2007 « Patrimoine mondial de l'Unesco » au pied de ces immeubles dont les façades du XVIIIème sont classées ou inscrites au titre des monuments historiques, réaménagés dans le sillage du tramway sur 80m de large jusqu'au fleuve et sur 4,5 km de Saint Jean aux bassins à flot.

L'objectif recherché

Proposer un équipement sportif qualifié pour les loisirs et pour la compétition, offrant de nombreuses possibilités d'évolution en skateboard, roller skate et BMX.

Aux objectifs sportifs s'ajoute la dimension spectaculaire pour les promeneurs, nombreux à profiter des performances acrobatiques des utilisateurs débutants, intermédiaires ou confirmés.

La démarche mise en œuvre (programmation, partenariats)

La maîtrise d'œuvre a été assurée par la Direction des espaces verts et du paysage associée à la Direction de la jeunesse des sports et de la vie associative. Les travaux ont été menés en relation étroite avec la Communauté urbaine de Bordeaux.

L'aménagement a été élaboré avec l'assistance de l'agence Récréation Urbaine Conseil.

La Ville de Bordeaux a consulté le conseiller technique de roller skating de la Fédération Française, les responsables associatifs et les utilisateurs dans les différentes disciplines afin d'intégrer leur avis depuis la genèse du projet.

L'étude de faisabilité et la réalisation ont pris une année.

Le contenu de la réalisation

Pour répondre aux nouveaux comportements de sport loisir qui émergent dans les villes, sur une superficie de 2350 m², le Skate Park offre des surfaces pour tout type de glisse, avec une configuration unique dans l'hexagone. Afin que chacun puisse s'exprimer en fonction de son niveau, sans gêner les autres pratiquants, le Skate Park possède 4 zones distinctes :

- une aire minirampe/bowl : 2 modules en forme de cuvette 1m 50 et 3m 20 de profondeur
- une aire cascade : 19 modules pour favoriser les sauts de grande amplitude
- une aire Urbaine (street) : zone technique s'inspirant du mobilier urbain
- une aire débutant : avec une mini rampe et un revêtement pour évoluer en sécurité.

Les matériaux ont été choisis sur des critères de qualité, longévité et sécurité : béton et acier galva en structure, bois HPL pour les surfaces de roulement et bois protégé pour les sous surfaces de roulement.

Les moyens humains et financiers (budget total, coûts pour la collectivité)

Le montant de l'investissement est de 710 000 € HT, dont 48% (340 800 €) pour Bordeaux. Cette opération a bénéficié du soutien de l'Etat à travers le Centre National de Développement du Sport (CNDS), pour 50% du montant HT des travaux soit 355 000 € et du Conseil Général de la Gironde dans le cadre du développement durable pour 18 000 €.

Le site est géré par la Direction de la jeunesse des sports et de la vie associative.

La maintenance de l'équipement, après l'année de parfait achèvement est assurée par la société Kaso Fun Ramp, constructeur des modules, complétée des interventions des directions opérationnelles de la ville notamment le service des espaces verts et du paysage, le service de la propreté, le pôle technique, le service de la voie publique et des manifestations, la communication.

Le bilan de la réalisation (évaluation, suivi, projet d'évolution)

Le Skate Park, ouvert au public depuis octobre 2006, est apprécié par les spécialistes de la glisse urbaine - 200 utilisateurs en moyenne par jour -et souvent visité par des groupes et des jeunes en déplacement pour l'attrait du site et sa haute qualité technique.

Plus de 15 évènements ont déjà été organisés dans le cadre d'animations sportives ou de compétitions de haut niveau. Le 1^{er} championnat de France de Roller Street organisé dans le Sud Ouest a réuni récemment plus de 50 concurrents et quelque 4000 spectateurs.

Les six associations de glisse, réunies en Comité de pilotage par la ville, ont collaboré au règlement de bon fonctionnement et à la charte graphique pour encourager les utilisateurs au respect des règles de sécurité et à l'appropriation citoyenne de l'espace. Elles assurent les cours, encadrés par des éducateurs sportifs, et des brevets d'état en participant activement à l'évolution de leur discipline dans le cadre communal et fédéral.

Soucieuse de répondre à la demande des pratiquants, des associations et des fédérations, la ville de Bordeaux n'exclut pas d'élargir sa réflexion à de nouvelles implantations de lieux complémentaires et adaptés à l'évolution de la demande.

Contact :

Anne-Geneviève LAURIAT, responsable de la communication interne

tél. : 05.56.10.33.72

courriel : ag.lauriat@mairie-bordeaux.fr